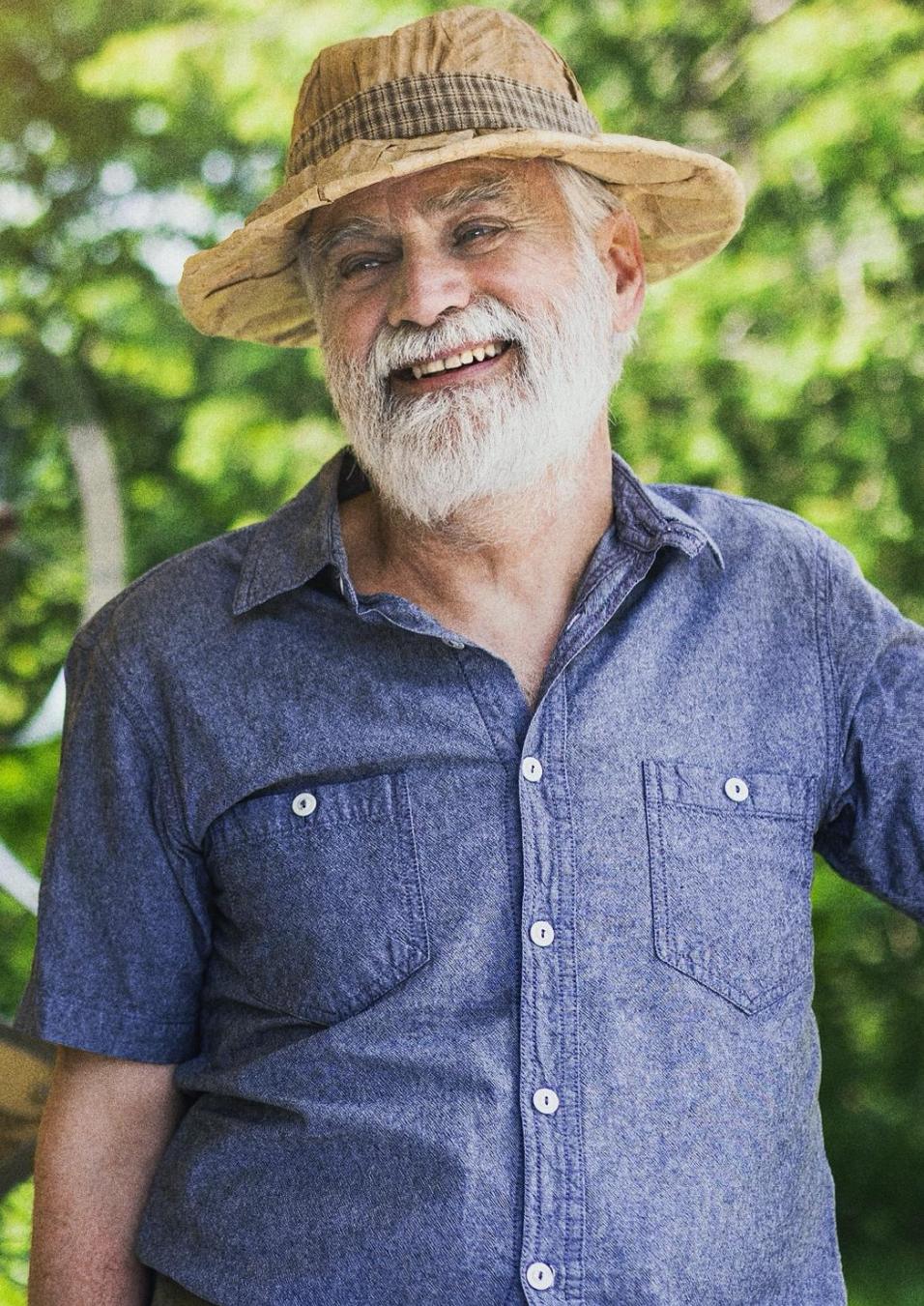


ici POUR
inspirer.



Prévost



Séance ordinaire du conseil municipal du 12 mai 2025 à 19 h



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire





Urbanisme

Consultation sur le projet de règlement 843-03

● À l'étude



Urbanisme

Planifiez le secteur central de votre ville

● Complété



Grands projets

Plan d'urbanisme et de mobilité durable

● Complété



Urbanisme

Consultation sur le projet de règlement 843-01

● Complété



Urbanisme

Consultation sur le projet de règlement 843-02

● À l'étude



Urbanisme

Consultation sur le projet de règlement 843-03

● À l'étude



Plateforme de consultation citoyenne >

Boîte à idées

Parcs et espaces publics

Parc du côté de la montée ste Thérèse

Ce serait intéressant d'avoir un parc pour les enfants qui restent sur la montée Sainte-Thérèse

👍 17 💬 0

● À l'étude

Parcs et espaces publics

Piscine intérieure offerte à Prévost Restreindre l'utilisation du souffleur à feuilles

Installation d'un règlement comme dans d'autres villes pour l'utilisation du souffleur à feuilles que pour son utilisation uniquement pour les feuilles en automne...

À l'étude

👍 17 💬 0

Parcs et espaces publics

Piscine intérieure offerte



Vous avez une idée?

Faites une suggestion et elle pourrait se réaliser

Proposer une idée

Parcs et espaces publics

Parc canin à Prévost

Dans les Laurentides il y a seulement 2 parcs canin; un à St-J un à st-Adèl. Ils seraient bien d'en avoir un à Prévost pour bien socialiser nos chiens, surtout sans avoir à prendre la 15.

● À l'étude

👍 49



● À l'étude

Urbanisme

Espace cyclable dédié sur les artères de déplacement

J'habite à Prévost depuis un peu plus d'un an. J'ai remarqué que le déplacement à vélo y est dangereux à l'exception du petit train du nord. Faire les courses en vélo nécessite de s'exposer au trafic...

👍 14 💬 2

Parcs et espaces publics

Indication routière pour vélo

Sur la piste du petit train du nord et lorsqu'on en sort, il manque beaucoup d'indication routière (ex bibliothèque, poste Canada, certains commerces). Si on veut être en mobilité durable il faut que le...

👍 14 💬 1

● À l'étude

Consultations publiques de 2020 à 2025

2020 Janvier : Règlement 601-66 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Création de la zone P-251-1 à même une partie de la zone C-251, y permettre **l'usage relié aux services d'utilité publique « centre de tri de matières recyclables (écocentre satellite) (P204) » et édicter des dispositions particulières encadrant cet usage**

2021 À noter que pour une partie de l'année, les consultations publiques avaient été remplacées par **des consultations écrites**, idem pour les registres, en raison de la pandémie.

Août : Règlement numéro 601-78 amendant le règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin de créer une zone P-109-1, à même une partie de la zone REC-109, et **d'y autoriser les usages publics et institutionnels relatifs aux secteurs de l'éducation, de la culture ou des sports et loisirs (classe d'usages P1) en surplus des usages récréatifs déjà autorisés dans la zone**

2022 avril : Règlement 601-80 amendant le règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'autoriser spécifiquement l'usage C601 – **Microbrasserie et microdistillerie artisanales, sous la classe d'usage C6 – Commerce artisanal, dans la zone C-405**

Août : Règlement 810 relatif **à l'obligation d'installer des protections antiretours**

Août : Règlement numéro 601-82 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'autoriser spécifiquement l'usage **C-203 Magasins de produits spécialisés...**, sous la classe d'usage **C2 commerce local, vente au détail, services professionnels et restauration, dans la zone C-405**

Août : Règlement numéro 601-83 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'autoriser spécifiquement l'usage C213 **Services médicaux et soins de santé : bureau de professionnels de la santé, clinique médicale, sous la classe d'usage C2 commerce local, vente au détail, services professionnels et restauration, dans la zone C-427**

Novembre : Règlement numéro 601-84 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'autoriser spécifiquement l'usage P104 – **Établissements d'enseignement et centres de formation, sous la classe d'usage P1 Public et institutionnel en surplus de l'usage récréatif (R201) déjà autorisé dans la zone REC-227 et d'y édicter des dispositions particulières**

Décembre : Règlement 601-85 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'agrandir la zone P-315, à même une partie de la zone H-314, et **tous les usages institutionnels et publics autorisés y seront conservés**

Mars : Règlement 601-86 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'autoriser spécifiquement l'usage P103 (**service de garde en garderie et garderies**) sous la classe d'usage P1 (usages et services institutionnels, gouvernementaux et publics) dans la zone C-249

Mars : Règlement 601-87 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin de **revoir les dispositions concernant l'usage mixte et l'usage multiple**

Avril : Règlement 601-88 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin **d'autoriser l'usage habitation multifamiliale (H4) et projet intégré (pour l'usage habitation multifamiliale (H4)) dans la zone H-204**

Avril : Règlement 601-89 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'autoriser l'usage habitation unifamiliale (H1) en mode contigu, **d'autoriser l'usage habitation bifamiliale (H2) en mode jumelé, de modifier les spécifications de l'usage habitation multifamiliale (H4) et de retirer l'usage institutionnel (P1) dans la zone H-265**

Avril : Règlement 820 adoptant **la politique de participation publique de la Ville de Prévost**

Mai : Règlement 601-90 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'y ajouter comme usage spécifiquement prohibé l'usage C310 – **Entrepôts polyvalents destinés à la location (entreposage domestique intérieur), de retirer comme usage spécifiquement autorisé l'usage C402 – Établissement de vente, de location ou d'entretien de machinerie lourde ou de matériel de chantier et l'usage C406 – Établissement de vente et d'installation de pièces et accessoires d'automobiles neufs, dans la zone C-427**

Mai : Règlement 600-6 amendant le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 600 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin **de remplacer l'affectation « Golf » par l'affectation « Urbaine »**

Mai : Règlement 601-91 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin de créer la **zone P-285 à même une partie de la zone REC-227 et d'y permettre des usages publics, institutionnels et récréatifs**

2023 Note : La politique de participation publique est entrée en vigueur le 13 juin 2023.

Juin : Règlement 602-7 amendant le Règlement de lotissement numéro 602 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, **afin d'encadrer le calcul de la contribution aux fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels**

Juillet : Règlement 601-92 amendant le **Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé (Gestion des matières à déchets, recyclables et putrescibles et contribution aux fins de parc, de terrains de jeux ou d'espaces naturels)**

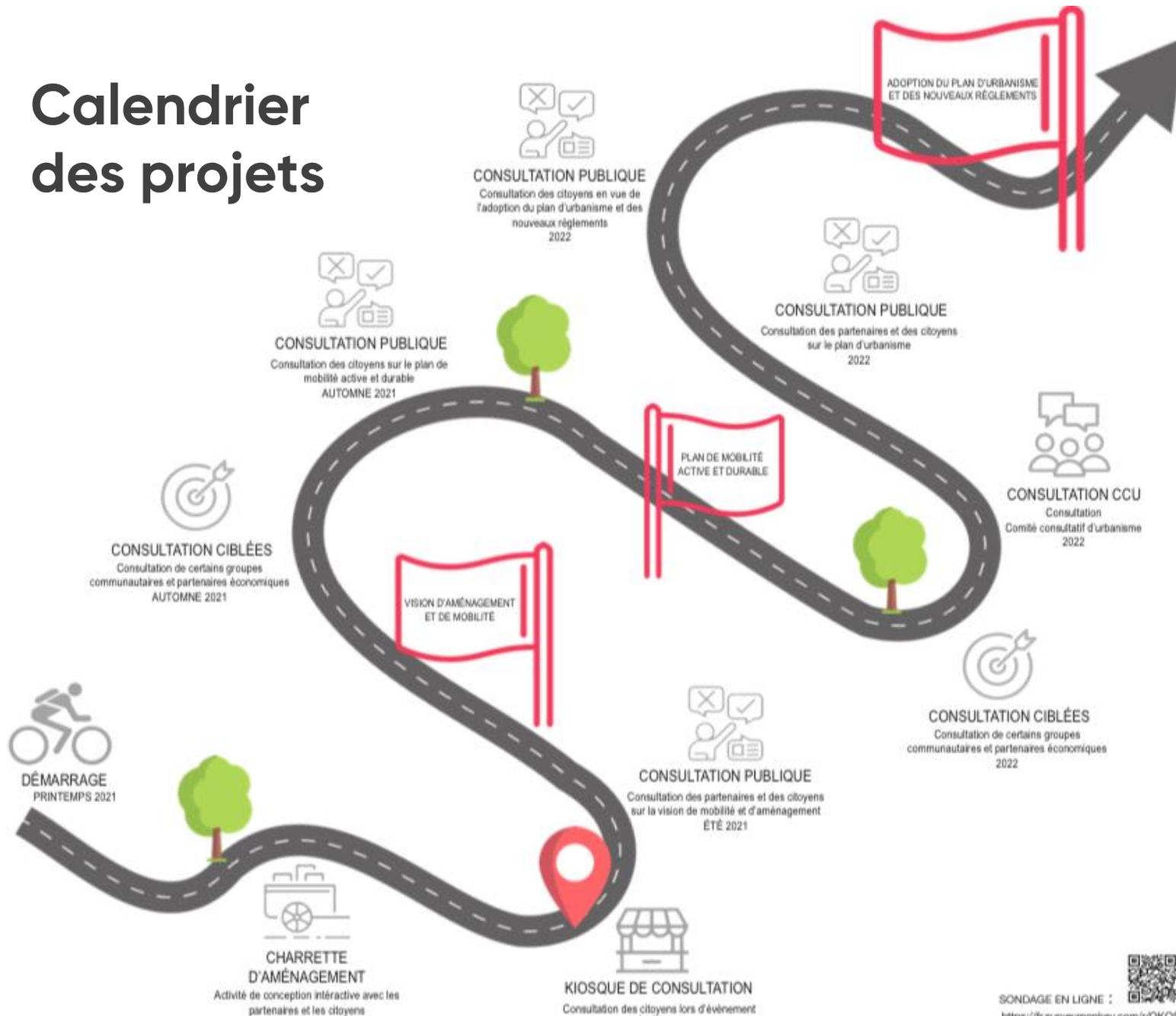
Septembre : Règlement 601-93 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà **amendé (Création des zones REC-286 et C-287)**

Septembre : règlement 607-9 amendant le **Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 607 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé (Développement de l'ancien terrain de golf)**

2024 Janvier : Règlement sur le **plan d'urbanisme et de mobilité durable numéro 842**

Janvier : **Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost numéro 843**

Calendrier des projets



Mai : Règlement 843-01 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions

Septembre : Règlement 843-02 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de modifier certaines dispositions liées aux travaux de remblai

Consultation: Une ville à mon image dans le cadre de la planification stratégique 2023-2024

Septembre : Règlement 843-04 amendant le Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost afin de revoir plusieurs dispositions de la zone T5-222

Mars 2025 : Règlement numéro 862 à caractère provisoire encadrant l'exécution de certains travaux ou l'utilisation de certains immeubles

1355 répondants



Sondage

Publié le 20 mars 2025

Plan de conservation des milieux naturels

24 questions / Vie municipale

Participer au sondage

Publié le 18 avril 2025

Sondage sur nos habitudes de consommation d'eau potable

15 minutes / Vie municipale

Participer au sondage

- Sondage sur les milieux naturels (en cours)
- Sondage sur l'utilisation de l'eau (en cours)
- Sondage sur le choix des modules de jeux d'eau
- Sondage sur le Parc de planche à roulettes en présentiel au terrain de planche à roulettes avec la firme Conscience urbaine
- Politique familiale et MADA – sondage électronique
- Parc à chien, sous forme de sondage électronique
- Comité de sélection avec des citoyens pour les nouveaux modules de jeux parc du Clos-Fourtet

Votre avis nous intéresse !

- Comité d'actualisation de la politique culturelle.
Une dizaine de rencontres se sont tenues entre 2020 à 2022.
- Consultation en lien avec cette politique en 2021 et 2022
(fin et début d'année) (sous forme de sondage électronique)
- Sondages Festival de la BD (visiteurs) – 2021 – 2022 – 2023 – 2024
- Sondages Programmation estivale Grands Rendez-vous estivaux – 2023
- Consultation publique Nouvelle bibliothèque – 2020
(sous forme de sondage électronique)
- Sondage Marché de Noël (exposants) – 2023 – 2024
- Sondage Marché de Noël (visiteurs) – 2023 – 2024
- Sondage Bus culturels – 2022 – 2023 – 2024
- Consultation Organismes (politique de soutien) – 2023

- Comités citoyens ad hoc pour la politique de participation publique
- Comité du cœur des courants
- Comité ad hoc pour l'implantation de contenants réutilisable dans les restaurants

- Comité consultatif monter le plan de conservation de milieux naturels (une rencontre de faite sur 3)
- Comité consultatif et de surveillance du fonds de consommation responsable (FCR) qui est géré par un comité citoyens-commerçants
- Comité consultatif du développement durable et de l'environnement (CDDE) qui siège 8 à 10 fois par année.
- Comité consultation d'urbanisme
- Comité climat de Prévost
- Collaboration avec le comité pour une école secondaire

Comité citoyens

Période d'intervention des élus





le 
grand
rendez
-VOUS
environnemental

17 mai
9 h à 14 h
École Val-des-Monts



Prévost

Arbres gratuits • Analyse d'eau • Service de déchiquetage • Nourriture • Spectacle • Et plus !



31 MAI 10 H À 12 H • ÉCOLE DES FALAISES

Nouvelle bibliothèque

SÉANCE D'INFORMATION



CŒUR
DES
COURANTS
Le centre-vie de Prévost

 Prévost

Adoption des procès-verbaux



1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbal à adopter

- Séance ordinaire du 14 avril 2025



Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au paul.germain@ville.prevost.qc.ca

Période de questions

(30 minutes)

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

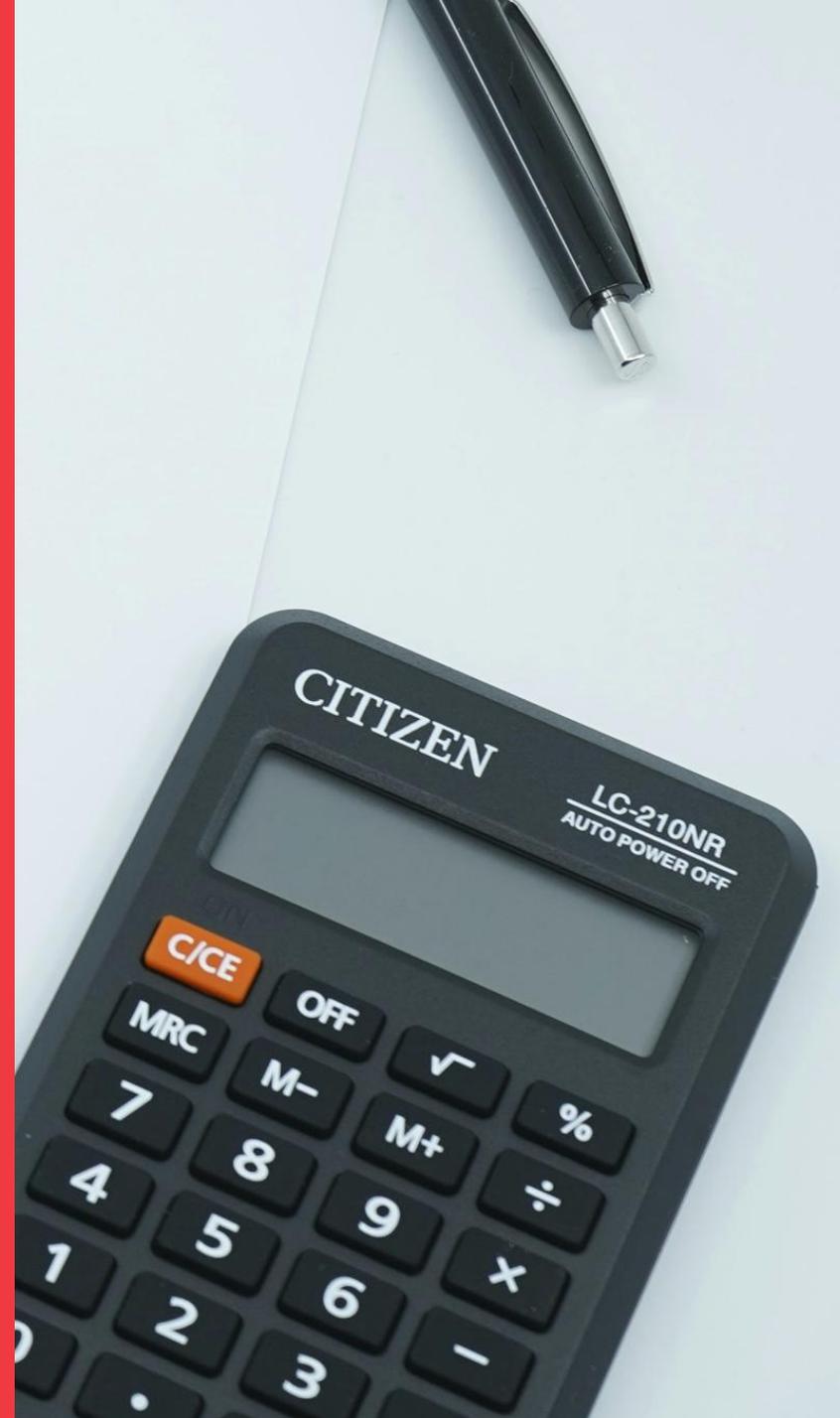
00:36

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings

Gestion des affaires financières



Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 12 mai 2025

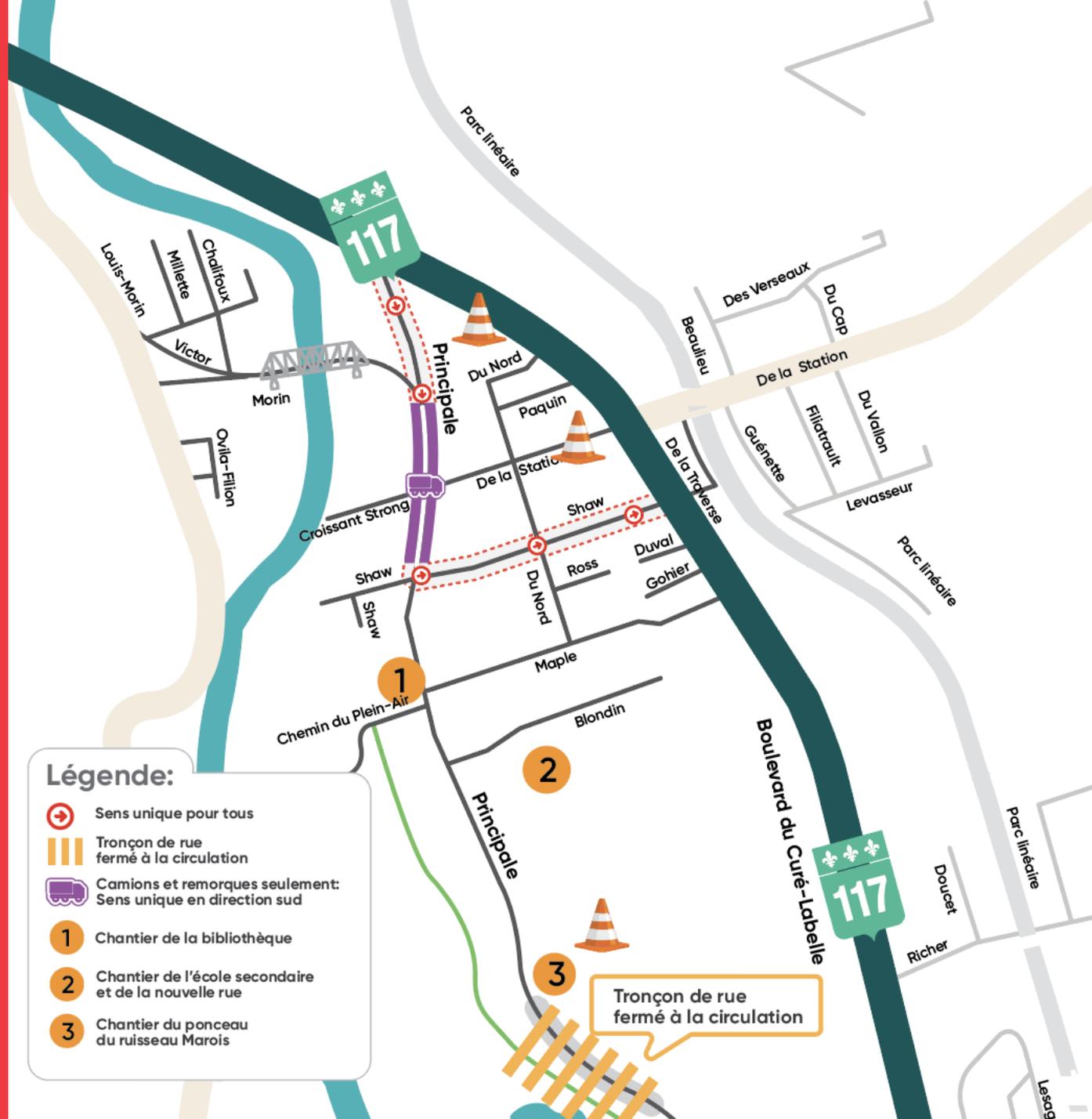
Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 64039 à 64158 Transferts : 94525 à 94740	1 133 525,67 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
72886 à 73079	2 818 078,77 \$

Gestion réglementaire



Chantiers à venir



3.1 Signalisation temporaire – Chantiers de construction à venir sur la rue Principale

- Autorisation d'installer la signalisation temporaire suivante, pour la période du **1^{er} juin 2025 au 1^{er} novembre 2025** :
 - *Interdiction de stationnement sur la rue Shaw entre la rue Principale et le boulevard du Curé-Labelle, du lundi au vendredi entre 7 h et 17 h;*
 - *Sens unique sur la rue Principale, en direction sud, entre et le boulevard du Curé-Labelle et la rue Morin; et*
 - *Sens unique sur la rue Shaw, en direction est, entre la rue Principale et le boulevard du Curé-Labelle.*

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 718-4 concernant la bibliothèque municipale
(Renouvellement d'un prêt de biens culturels, livres ou autres)

➤ **Objet du règlement :**

- Permettre de renouveler un bien culturel, notamment un livre, un périodique ou autre, à deux reprises.

Gestion réglementaire

3.3 Adoption – Règlement SQ-900-2022-12 amendant le règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Interdiction de stationnement)

- **Objet du règlement :**
 - D'ajouter une interdiction de stationner sur la rue Blondin, des deux côtés, en tout temps.



Gestion réglementaire

3.4 Adoption – Règlement SQ-916-2025 concernant le camionnage et la circulation des véhicules lourds et des véhicules-outils

➤ **Objet du règlement :**

- D'harmoniser la réglementation applicable concernant le camionnage et la circulation des véhicules lourds et des véhicules outils sur le territoire de la Ville.

Gestion réglementaire

3.5 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Économies d'eau potable à portée de pommeau... et de chasse !

- 47 % des pommeaux de douche à Prévost ne sont pas à débit réduit.
- 2 879 logements ciblés
- 1 267 200 litres économisés par semaine
- 66 millions de litres par année
- 40 millions de litres évités dans le réseau d'aqueduc et d'égout





Et les toilettes dans tout ça ?

- Selon le sondage : 20 % des toilettes ne seraient pas à débit réduit.
- 6 000 logements x 2,5 personnes x 3,5 chasses/jour = 10 500 chasses/jour
- 300 000 litres économisés par semaine
- 15 millions de litres par année
- 9,2 millions évités dans le réseau d'aqueduc et d'égout

Résultat combiné (toilettes + douches)

- 81 millions de litres d'eau potable économisés par an
- 49 millions de litres évités dans les réseaux municipaux



Nouvelle subvention pour équipements à débit réduit

- Ajout des toilettes à débit réduit ordinaires (≤ 6 L)
- Maintien des toilettes ultra-haute efficacité (≤ 4 L ou 4,8 L double chasse)
- Ajout des pommeaux de douche à débit réduit



Toilettes à débit réduit: montants proposés

Débit réduit « normal » (≤ 6 L):

- 90 % du coût (taxes incluses) jusqu'à 125 \$

- +50 \$ si achat chez un commerçant ou plombier prévostois

Débit ultra-réduit (≤ 4 L ou 4,8 L double chasse):

- 90 % du coût (taxes incluses) jusqu'à 175 \$

- +50 \$ si achat prévostois

Subvention pour pommeaux de douche

- 50 % du coût, jusqu'à 50 \$ par unité de logement
- Inclut les modèles téléphones





Conclusion

- Des gestes simples comme changer un pommeau ou moderniser une toilette peuvent générer :
 - Des économies massives
 - Moins de pression sur nos infrastructures
 - Des bénéfices environnementaux et économiques clairs pour toute la communauté

Gestion des affaires juridiques



Gestion des affaires juridiques

4.1 Modification du calendrier des séances ordinaires – Séance de juillet 2025

- Date initiale : 14 juillet 2025 à 19 h
- Nouvelle date : 7 juillet 2025 à 19 h

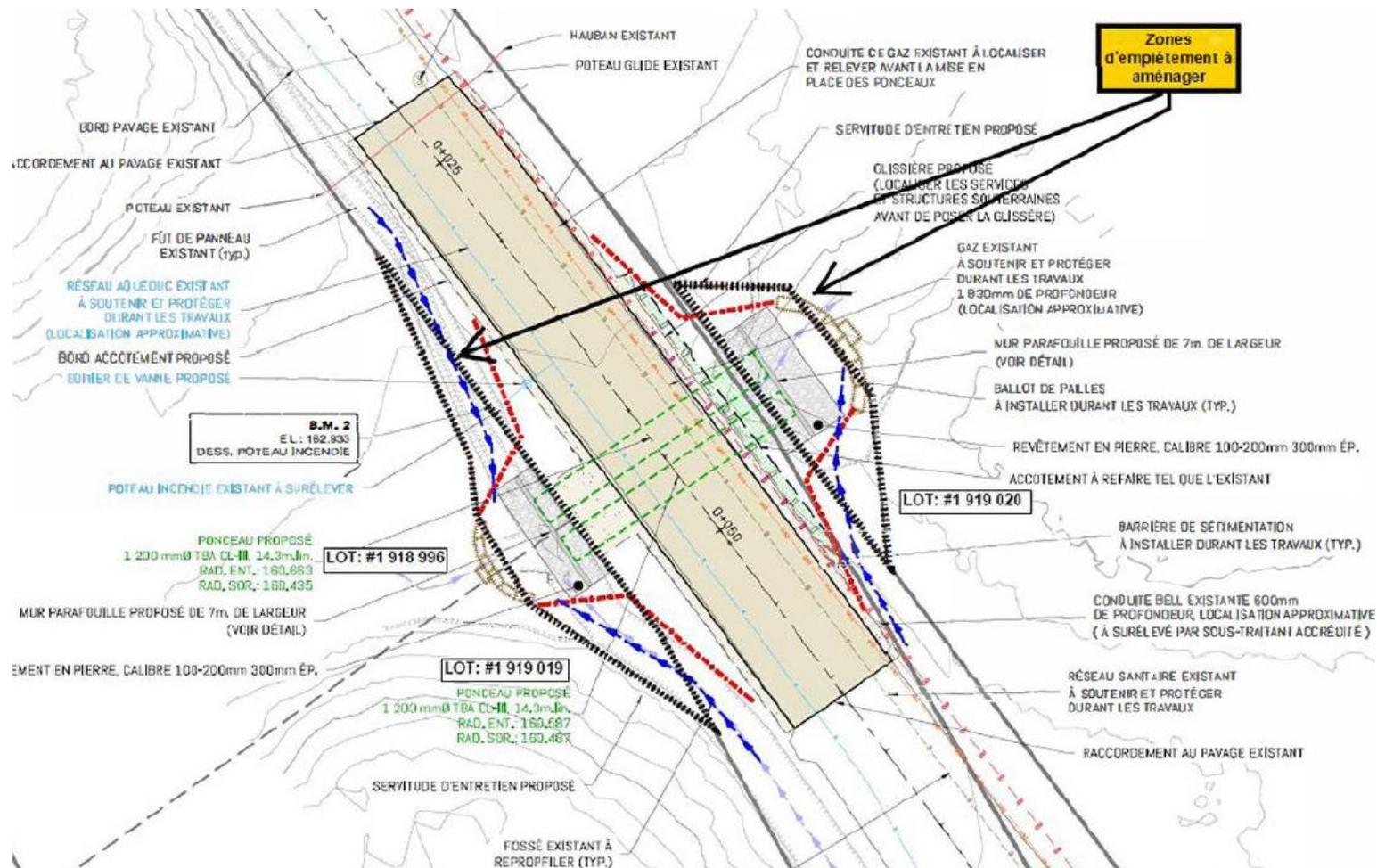
Gestion des affaires juridiques

4.2 Autorisation de passage sur le lot 2 225 887 du cadastre du Québec dans le cadre des travaux de remplacement des deux ponceaux du ruisseau Marois, rue la rue Principale



Gestion des affaires juridiques

4.3 Entente d'autorisation de travaux et de servitude de drainage avec les propriétaires touchés par le remplacement du ponceau de la rue Louis-Morin – Autorisation de signature



Gestion des affaires juridiques

4.4 Tarifs de rémunération des membres du personnel électoral

Rémunération payable aux personnes qui vont travailler lors de l'élection municipale du 2 novembre 2025.

La rémunération, la liste des postes et le formulaire d'application seront disponibles prochainement sur notre site Web.

Gestion des affaires juridiques

**4.5 Promesse de cession de terrain – Lot 2 225 426 du cadastre du Québec –
Rue Maple – Autorisation de signature**

Gestion des contrats



Gestion des contrats

5.1 Achat de murs préfabriqués en béton – Appel d’offres public TP-SP-2025-12 – Octroi de contrat

	Soumissionnaires *	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Les Bétons Longueuil (1982) inc.	121 064,00 \$	139 193,33 \$
2	9486-2596 Québec inc.	209 380,00 \$	240 734,66 \$
3	9042-5976 Québec inc. (Les Constructions C.R.)	327 240,00 \$	376 244,19 \$

* Ces soumissions sont pour une livraison maximale le 1^{er} octobre 2025.

Gestion des contrats

5.2 Achat, livraison et installation d'un bâtiment modulaire – Appel d'offres public TP-SP-2025-27 – Rejet de la soumission

	Soumissionnaire	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Maison et Roulotte Usitech inc.	359 900,00 \$	413 795,03 \$

Gestion des contrats

5.3 Travaux d'excavation – Rue du Clos-Toumalin – Demande de prix TP-DP-2025-21 – Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	9307-6487 Québec inc. (Excavation & Déneigement Gauthier)	26 794,00 \$	30 806,40 \$
2	9265-1132 Québec inc. (Excavation CB)	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.4 Autorisation de réaliser les travaux de déplacement de poteaux d'utilité publique situés sur la rue Principale – Bell Canada – Montant supplémentaire

Gestion des contrats

5.5 Services professionnels pour la réalisation des plans et devis, estimations préliminaire et définitive et documents d'appel d'offres pour la construction d'une réserve d'eau potable secteur PSL – Appel d'offre public ING-SP-2022-09 – Montant supplémentaire pour la surveillance des travaux

Gestion des contrats

5.6 Travaux de drainage – Rue Vigneault – Demande de prix TP-DP-2025-13 – Octroi de contrat et montant supplémentaire

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	9307-6487 Québec inc. (Excavation & Déneigement Gauthier)	46 800,25 \$	53 808,59 \$
2	9267-7368 Québec inc. (A. Desormeaux Excavation)	63 046,57 \$	72 487,80 \$
3	9161-4396 Québec inc. (Les Entreprises Doménick Sigouin)	68 095,00 \$	78 292,23 \$

Gestion des contrats

5.7 Remplacement du ponceau – Rue Louis-Morin – Demande de prix TP-DP-2025-28
– Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	9267-7368 Québec inc. (A. Desormeaux Excavation)	63 102,08 \$	72 551,61 \$
2	9161-4396 Québec inc. (Les Entreprises Doménick Sigouin)	74 890,00 \$	86 104,78 \$
3	Location Gauthier et Fils inc.	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.8 Octroi de contrat – Intelligence véhiculaire au cœur de l'optimisation du déneigement et de la sécurité

Gestion des contrats

5.9 Autorisation de signature – Convention d'aide financière – Territoire laboratoire en transport innovant – Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Volet 3

Gestion des contrats

5.10 Remplacement du ponceau – Rue Louis-Morin – Demande de prix TP-DP-2025-28 – Octroi de budget

Gestion des contrats

5.11 Décontamination du talus – Site Doucet

Gestion des contrats

5.12 Fourniture de services en contrôle qualitatif des matériaux et en attestation sur la traçabilité des sols en chantier dans le cadre du projet de la rue A - Demande de prix ING-DP-2025-35 - Octroi de contrat

	Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	SCP Géotek inc.	59 800,90 \$	68 756,09 \$
2	DEC Enviro (9139-6903 Québec inc.)	68 940,00 \$	79 263,77 \$
3	Solmatech inc.	78 794,75 \$	90 594,26 \$
4	GHD Consultants Ltée	92 570,00 \$	106 432,36 \$

Gestion des infrastructures



Gestion des infrastructures

6.1 Autorisation d'utilisation de chemins de détour pour les travaux du ministère des Transports et de la Mobilité durable



Détour pour la R-117 Nord vers la rue des Champs
(1,7 km, 3 minutes):

R-117 Nord, rue des Sorbiers, rue Desjardins
jusqu'à la rue des Champs.

Gestion des infrastructures

6.1 Autorisation d'utilisation de chemins de détour pour les travaux du ministère des Transports et de la Mobilité durable



Détour pour la rue des Champs vers la R-117 Nord (950 m, 2 minutes):

Rue des Champs, rue Desjardins, rue des Sorbiers jusqu'à R-117.

Gestion des infrastructures

6.2 Demande d'aide financière – Programme TAPU 2025-2028 – Piste cyclable sur l'Avenue du 4-Mai

Gestion du développement durable



Gestion du développement durable

7.1 Signature de l'entente de partenariat avec Éco Entreprise Québec pour la gestion des matières recyclables 2026-2030



Gestion du développement durable

7.2 Programme Éco-Prêt – Octroi de financement pour la réfection d'une installation septique privée

Gestion de la sécurité publique



Gestion de la sécurité publique

8.1 Entente relative à la création d'une régie intermunicipale d'incendie – Autorisation de signature

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.1 Aménagement d'une cage de frappeur – Terrain de baseball Rivière-du-Nord

Objets	Fournisseurs	Prix avant taxes	Prix avec taxes
Fourniture de Clôture	Clôtures des Hauteurs	20 490,00 \$	23 558,38 \$
Fourniture de filets de protections	3W Giant Mart inc. (Sportdirect.ca)	1 131,95 \$	1 301,46 \$
Électricité et projecteurs	M. Bertrand & Poirier Électrique Inc.	2 300,00 \$	2 644,94 \$
Coupe d'arbres et souches	9381-3418 Québec inc. (Émondage Maxime Lemay)	3 500,00 \$	4 024,13 \$
Fondation et matériels	Ville de Prévost	4 000,00 \$	4 599,90 \$

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

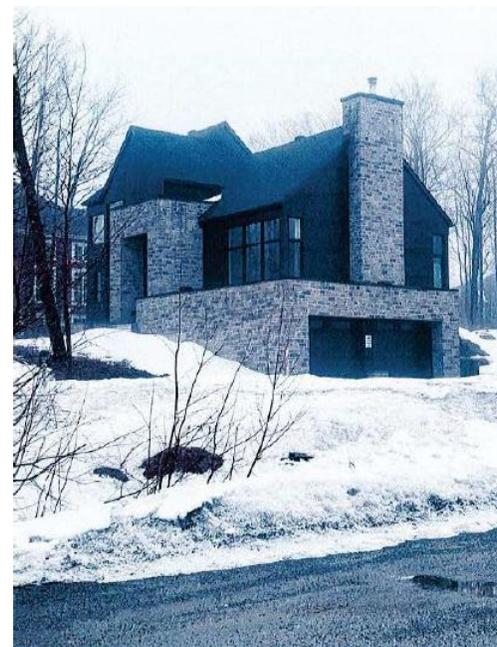
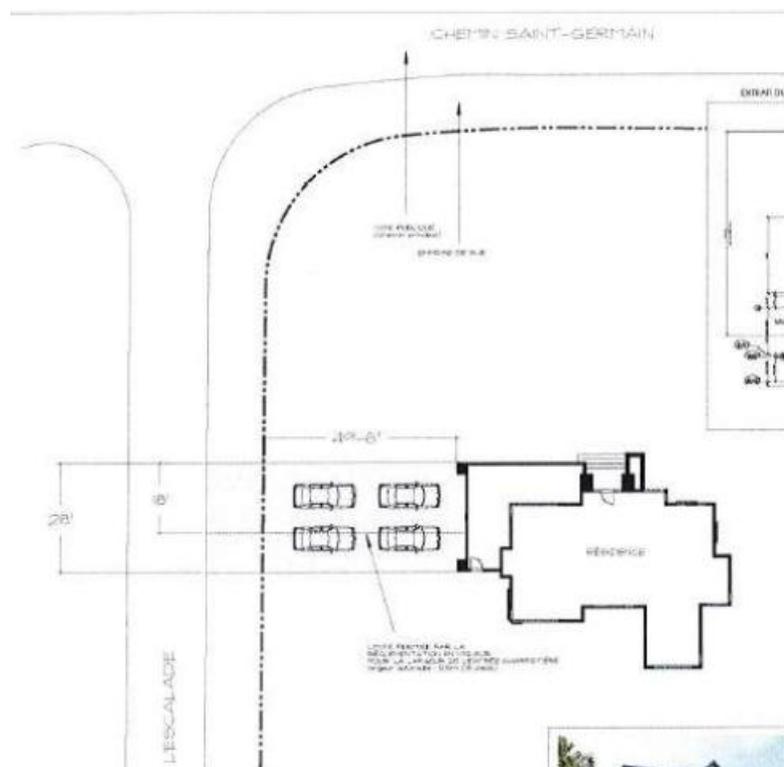


Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 25 mars 2025

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.2 Demande de dérogation mineure 2025-0024 visant la largeur de l'entrée charretière – Propriété sise au 569 chemin Saint-Germain



Vue à partir de l'intersection de la rue de l'Escalade et du chemin Saint-Germain.

NOTE : La façade principale du bâtiment a front sur le chemin Saint-Germain.

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de dérogation mineure 2025-0025 visant la hauteur d'un plancher de rez-de-chaussée, la hauteur d'une construction neuve et le retrait de l'espace de rangement attenant – Propriété sise au 1175 rue Principale



Perspective du bâtiment proposé

Gestion des ressources humaines



Gestion des ressources humaines

12.1 Dépôt du rapport des effectifs en date de la dernière séance plénière

Gestion des ressources humaines

12.2 Nomination – Responsable de la planification / administration

Gestion des ressources humaines

12.3 Chargée de projet ingénierie – Poste contractuel – Renouvellement de contrat

Varia



Varia

13.1 Société des parcs de la Rivière-du-Nord – Nomination d'un administrateur



Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au paul.germain@ville.prevost.qc.ca

Période de questions

(30 minutes)

- > Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- > Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- > Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- > Évitez les préambules, même bref et succinct;
- > Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- > Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

00:01



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 9 juin 2025 à 19 h

Bonne fin de soirée !